



PROTECTION SUISSE
DES ANIMAUX PSA

Langues du congrès
allemand standard et français

Traduction simultanée
allemand - français

Frais d'inscription

services restauration et documentation compris

	Plein tarif	Etudiant(e)
sur place	CHF 180.—	CHF 90.—
via Zoom	CHF 95.—	CHF 45.—

Inscription en ligne



www.tierschutz.com/fr/congres-experimentation-animale2024

Secrétariat du congrès

Lea Sahlmann: tél. +41 (0)61 365 99 82



PROTECTION SUISSE
DES ANIMAUX PSA

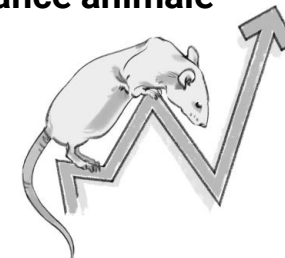
16^{ème} congrès PSA sur l'expérimentation animale

Plus de 3R pour moins de souffrance animale

Vendredi 8 novembre 2024
Kongresszentrum Hotel Arte
Riggenbachstrasse 10, 4600 Olten

et via Zoom

09 h 45 à 16 h 00 environ



Les principes 3R -Replace, Reduce, Refine- poursuivent les objectifs suivants: remplacer l'expérimentation animale par des méthodes de substitution, réduire le nombre des animaux requis et des expériences, ainsi que minimiser la souffrance des animaux. Or le nombre d'expérimentations et les contraintes pesant sur les animaux restent souvent élevés, voire augmentent au moment où certains pays européens évoquent déjà des plans pour sortir de ces expériences et mettent de premières mesures en chantier dans ce sens. En Suisse, l'utilisation, la consommation d'animaux dans des expériences et leur détention n'ont pas diminué de manière significative non plus, alors que l'exigence et la promotion des 3R ont été inscrites dans la loi sur la protection des animaux dès 1993 ; et ce en dépit du potentiel économique et scientifique avéré des méthodes de substitution.

La situation est particulièrement critique dans les hautes écoles universitaires et les institutions de recherche où la recherche fondamentale est nettement axée sur l'expérimentation et les modèles animaux, puisqu'environ 60 % des expérimentations animales y sont pratiquées. Or ces dernières ne font pas seulement l'objet d'une interrogation sur le plan éthique, mais aussi sur le plan scientifique, sachant que des études remettent en question la qualité et la pertinence de nombreuses expérimentations animales. En effet, tout juste 5 % de toutes les thérapies testées et développées sur les modèles animaux touchent l'être humain. Par conséquent, les attentes vis-à-vis de nouvelles méthodes de substitution sont élevées et dans l'optique de la protection animale, la question primordiale se pose sur leur possibilité d'amener un véritable changement dans la pratique de la recherche.

Le congrès a été soumis à l'Association Suisse des Vétérinaires Cantonaux ASVC pour être reconnue comme formation initiale et continue du personnel spécialisé dans l'expérimentation animale. La Société des Vétérinaires Suisses SVS le reconnaît et lui octroie des heures de formation.

Nous vous prions de vous inscrire **d'ici au 28 octobre 2024 au plus tard**. Vous trouverez toutes les informations sur le congrès à l'adresse www.tierschutz.com/fr. Nous nous réjouissons de votre participation.

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dre Julika Fitzi-Rathgen, méd. vét. MLaw

Responsable Protection des animaux, Membre de la direction

PROGRAMME

dès 09 h 00	Enregistrement, café et croissants
09 h 45	Allocution de bienvenue et introduction à la thématique Dre Julika Fitzi-Rathgen, méd. vét. MLaw, Responsable Protection des animaux, Membre de la direction, PSA
10 h 00	Dilemme dans la recherche fondamentale et le développement des médicaments Dre Tamara Zietek, responsable scientifique, Médecins contre l'expérimentation animale (Ärzte gegen Tierversuche)
10 h 40	Sortir des sentiers battus: les projets de l'UE pour une science plus humaine et innovante Laurence Walder, consultante dans le programme Animals in Science, Eurogroup for Animals
11 h 10	Les new approach methods (NAM) dans les tests réglementaires pour la sécurité des produits chimiques Dr M. Hofmann, Office fédéral de la santé publique, Division Produits chimiques
11 h 30	La neurotoxicité pour le développement dans la batterie de tests in vitro : en route pour une mise en œuvre réglementaire Ellen Fritsche, SCAHT - Swiss Centre for Applied Human Toxicology
11 h 55	Révision de l'ordonnance sur la protection des animaux et de l'ordonnance sur l'expérimentation animale : quels changements dans les domaines de l'expérimentation animale et de la détention des animaux d'expérience ? Dre Simone Gilg, méd. vét., collaboratrice scientifique OSAV, Secteur Expérimentation animale

12 h 25	Repas de midi
13 h 45	« Animaux excédentaires » – situation en Allemagne Dre Stefanie Schindler, méd. vét., Viva3R
14 h 15	Initiative d'une équipe de soigneurs d'animaux en laboratoire pour réduire le nombre d'animaux excédentaires Dre Anne Zintzsch, Chargée de la protection animale, Université de Bâle
14 h 45	Rehoming des souris de laboratoire : expériences et défis au Berner Tierzentrum Céline Wyniger, gardienne d'animaux, Berner Tierzentrum (refuge)
15 h 15	Table ronde Animation : Dre Julika Fitzi-Rathgen, méd. vét. MLaw
16 h 00	Conclusion et salutations

